

Ecole Nationale de Conservation et de Restauration des Biens Culturels

L'Ecole Nationale de Conservation et de Restauration des Biens Culturels annonce le début des inscriptions en première année au titre de l'année 2019/2020 en licence «Biens Culturels», sur la base d'un concours d'accès.

Conditions d'accès :

- baccalauréat dans les séries suivantes : Mathématiques, Mathématiques techniques, Sciences expérimentales. Moyenne $\geq 11/20$.
- Réussir au concours d'accès prévu le **16.09.2019**.

Epreuves du concours d'accès :

- Arts et sciences des Biens Culturels Coef. (01).
- Physique et chimie Coef. (01).

Dossier de candidature :

- Une demande manuscrite (contenant le n° de téléphone personnel)
- Une copie légalisée de l'attestation de succès du bac accompagnée du relevé de notes.
- Une fiche individuelle
- Un certificat de résidence
- 04 photos d'identité
- 02 enveloppes timbrées et libellées à l'adresse du candidat

Les dossiers doivent être envoyés ou déposés avant le 30/08/2019 au niveau de Palais Dar Essouf , 01 Place Omar Abdelaoui (ex-Rue Henri Klein) Casbah d'Alger

Tel: (021) 43 84 94 /(021) 43 84 96

Site web : www.enrbc.dz